Chers parents,

Le mois de mai s’achève et nous devons déjà penser au mois de juin.

Afin de pouvoir organiser l’accueil des enfants jusqu’au 4 juillet, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le plus rapidement possible et avant le 28.05.2020 si vous souhaitez que votre enfant revienne à l’école à compter du 2 juin.

Cette « inscription » vaut pour la période du 2 juin jusqu’à la fin de l’année.

Suivant les résultats de ce sondage, nous serons peut-être amenés à devoir faire des groupes et à accueillir les enfants suivant une alternance.

Comme vous le savez, le protocole sanitaire mis en place depuis le 11 mai, nous demande de respecter des règles et un nombre maximal d’enfants par classe. Ce protocole sanitaire restera toujours en vigueur au mois de juin.

Nous vous rappelons aussi qu’il est important de prioriser le transport individuel de vos enfants

Par conséquent, nous ne pourrons pas accueillir, par classe, plus de 10 élèves.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Nom | Prénom | Classe | Garderie | Cantine | Bus |
|  |  |  | Oui - Non | Oui - Non | Oui - Non |

Une fois le nombre d’enfants connus, nous reviendrons vers vous pour vous donner les modalités d’accueil et vous faire connaître les jours où votre enfant pourra venir en classe.

Les enseignantes de l’école Honoré de Balzac, Brossac